

**Direction générale de la mondialisation,
de la culture, de l'enseignement
et du développement international**
*Délégation pour l'action extérieure des
collectivités territoriales*

Paris, le 20 juillet 2018

COMMUNIQUÉ

Annnonce des lauréats au Label « Expertise territoriale internationale » du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Programme d'Appui à la Coopération Thématique des Collectivités Territoriales (PACT3)

Le Programme PACT3 offre un soutien aux autorités locales françaises qui n'ont pas encore de programme de coopération décentralisée dans un pays-cible et qui souhaiteraient en développer un (tous les pays sont « éligibles » comme destination de PACT3, y compris les pays de l'UE).

PACT3 permet la labellisation des collectivités territoriales pour les compétences ou savoir-faire particuliers qu'elles souhaitent voir reconnaître, ainsi que des institutions publiques ou privées, ayant démontré leur capacité à assister techniquement les collectivités territoriales françaises dans la mise en œuvre de projets de coopérations décentralisées (associations, établissements publics ou privés, entreprises et fondations d'entreprises, etc.).

7 collectivités territoriales ont été retenues par le comité de sélection du programme PACT3 pour une durée de trois ans (2018-2021) :

Collectivités territoriales	Domaines d'expertise
CACEM (Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique)	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration du développement durable dans les projets, • Transition énergétique et efficacité énergétique
Conseil départemental de Seine-Saint-Denis	Mise en place de dispositifs de prévention, de protection dans la lutte contre les violences faites aux femmes.
Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes	<ul style="list-style-type: none"> • Energie renouvelable • Gestion des risques.
Grand Narbonne	Eau et assainissement et pratique d'hygiène-salubrité.
Hérouville Saint-Clair	Renouvellement urbain (attractivité, mutation et reconversion)
Montreuil	<ul style="list-style-type: none"> • Développement et aménagement urbain (végétalisation de la ville et création d'espaces verts) • Protection et préservation des espaces naturels, de la forêt et de la biodiversité, formation forestière et agricole.
Toulouse	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à l'eau potable • Approche partenariale et pluridisciplinaire au bénéfice des citoyens et du milieu économique

Plus d'informations sur PACT 3 sur [France Diplomatie](#).

Contact :

Anne-Marie MEVEL REINGOLD, chargée de mission auprès de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales

Tél: +33 (0)1 43 17 62 61 | anne-marie.reingold@diplomatie.gouv.fr



Suivez l'actualité de la coopération décentralisée sur [@CNCD_fr](#)